Bénévoles demandés pour le Comité de vérification

Le Conseil d'administration du CCC est à la recherche de bénévoles pour siéger au Comité de vérification. Les personnes intéressées doivent être prêts à s'engager pour un mandat de trois ans. Le comité est composé de trois membres et se réunit chaque trimestre pour passer en revue la situation financière du Club. De plus amples détails sur le rôle et les pouvoirs du Comité de vérification figurent à l'article 16,6 des <u>Règlements administratifs</u> du Club.

Date limite pour recevoir les demandes : le 5 février 2016

Nota : si vous faites demande pour siéger à plus d'un comité, veuillez les indiquer en ordre de préférence.

Si vous désirez poser votre candidature, veuillez transmettre votre curriculum vitae et une lettre d'accompagnement indiquant vos compétences à ed@ckc.ca avec la mention « Sélection – Comité de vérification » à la ligne objet, ou par la poste à :

Sélection – Comité de vérification Le Club Canin Canadien À l'attention du Directeur exécutif 200 Ronson Drive, bureau 400 Etobicoke (Ontario) M9W 529

Comité de vérification

Le Comité de vérification se réunit chaque trimestre, soit au siège social du CCC ou par téléconférence. Conformément à la politique en vigueur, les frais des déplacements pour assister aux réunions du Conseil d'administration (lorsque nécessaire) ainsi qu'aux réunions du comité sont remboursés et une indemnité quotidienne est prévue pour les frais d'hébergement et les repas associés aux réunions.

Les candidats doivent être membres en règle du CCC et posséder une bonne connaissance des opérations et des objectifs de l'organisation. Ils doivent aussi avoir une solide expérience dans le domaine des affaires et une compréhension des principes comptables généralement acceptés. Une expérience en comptabilité et en gestion financière serait un atout.